

Compte rendu du comité technique de réseau du 21 janvier 2020

« Il n'y a pas d'erreurs, juste de mauvaises orientations » *

Vos élus du SNAD CGT, après avoir lu la déclaration liminaire envoyée à tous les douaniers, ont assisté hier au premier comité technique de réseau de l'année 2020, au cours duquel l'administration nous a présenté quatre points importants concernant l'avenir de la douane et des douaniers. Mais, dans cette réunion aux débats riches, longs et intenses, tout n'a pas été abordé, l'actualité en particulier... La directrice générale nous l'a indiqué en préambule, la question des retraites des douaniers ne serait pas traitée et seul le ministre allait répondre (courrier promis depuis le 13/01). Ce même ministre qui esquivait toutes les questions que le SNAD-CGT lui pose depuis des semaines. Pas d'information non plus sur le transfert des missions fiscales...comme si ce projet destructurant pour la DGDDI, n'avait aucun effet anxiogène pour les collègues...

Plafond d'Emplois Autorisé pour l'année 2020

L'administration nous a fait miroiter dans les documents de travail une augmentation, assez incroyable...d'UN emploi pour l'année 2020 (oui vous avez bien lu !), le nombre de suppressions d'emplois étant très important malgré les dernières créations. Dans les faits, on constate aussi une réserve de 30 emplois inutilisée et reportée dans le budget. Chaque année cette présentation ressemble de plus en plus à un jeu de bonneteau... Dans le tableau, certaines directions et certaines missions vont perdre beaucoup d'emplois, ce qui est pour le moins préfigurateur des premières conséquences du rapport Gardette et de la volonté à peine dissimulée de la nouvelle Directrice de recentrer l'activité douanière et "revisiter la géographie douanière"...

Ces effectifs sont largement insuffisants pour les missions que nous avons à accomplir. Le SNAD CGT reven-

dique depuis longtemps une politique massive de recrutements de douaniers par voie de concours. Ainsi, si on lit entre les lignes, on voit déjà pointer la probable fermeture de quatre bureaux de douane sur cinq dans un avenir proche et la concentration de l'ensemble de nos activités sur quelques très grandes structures douanières. C'est la fin annoncée de notre réseau tel que nous le connaissons. La CGT n'est pas loin de la vérité dans ses cartographies envoyées il y a quelques semaines !

Focus sur les emplois "Brexit" dans les Hauts de France

Au cours de l'étude de ce premier point, la direction nous a également donné des explications sur les emplois "fléchés Brexit" et l'avenir de nos collègues directement impactés par ces changements successifs. On nous a rappelé que dans ce domaine, toutes les décisions sont incertaines car elles dépendent du gouvernement outre-Manche.

Il est incroyable de constater que même au sein de la direction, on marche sur des oeufs en matière de BREXIT. Nous avons rappelé que nos collègues sont dans des situations délicates et surtout incertaines. Ils ne savent pas toujours comment se positionner et sont en attente de messages clairs.

Aujourd'hui, nous avons enfin obtenu quelques réponses et quelques garanties.

Toutefois, les agents devront attendre encore, puisque nous sommes seulement en train d'entrer dans une phase de concertation. **La CGT a proposé, et obtenu, la tenue d'un groupe de travail local pour examiner la situation de chaque collègue, au cas par cas.**

* Dixit une cadre chargée du démantèlement du service des RTC de la DG...

Une liste des postes vacants (Roissy, Orly, IDF, Le Havre principalement, en plus de quelques postes locaux) sera diffusée la semaine prochaine. Les titulaires seront prioritaires (en vertu des règles de gestion) sur les stagiaires (qui, à demande équivalente, seront classés en fonction de leur rang en sortie de stage). Mais tous pourront bénéficier de l'accompagnement social repris dans les documents de travail [ici](#).

S'agissant des 100 recrutements prévus cette année pour faire face au Brexit, ils sont reportés en attente d'informations plus claires.

Si on peut concevoir que certains événements sont indépendants de la volonté de la DG, la gestion des personnels, souvent en souffrance, est assez chaotique notamment pour la vie personnelle des agents. La CGT se félicite tout de même que tout le monde (administration + organisations syndicales) ait répondu favorablement à sa proposition de groupe de travail local en présence des représentants du personnel (et de RH3). En effet, la CGT pense que ce GT pourrait permettre aux agents d'être entendus et défendus selon les règles fixées par la DG (comme ça serait le cas dans une CAP)

Les organisations syndicales ont voté contre à l'unanimité ce PAE

Décret sur les services déconcentrés

L'administration nous a présenté deux décrets de créations de services déconcentrés. Mais ces créations de services correspondent en réalité à des destructions d'emplois liées au rapport Gardette (au Sndrf, à Lesquin, à la DG, etc) et de missions.

Aucune fiche d'impact sur les effectifs concernés, la charge de travail transférée, les conditions de transfert, les changements de conditions de travail des agents, la réorganisation du travail, etc, n'a été présentée que ce soit pour le Sndr et Snd2r.

Pour la CGT, c'est inadmissible et irrespectueux des accords ministériels sur la conduite des projets et des réorganisations

On nous a annoncé qu'une phase de formation à la pratique du RTC avait déjà commencé, d'ailleurs, ce sont les agents restructurés de la DG (qui perdent déjà leurs emplois) qui devront former les collègues mosellans – le comble du cynisme patronal.

Pour permettre aux collègues du Sndfr de se positionner, la DG a favorisé la mobilité interne par la mise à disposition de fiches de postes. A terme, à Metz, on traitera donc des RTC, mais aussi des remboursements de TICPE pour les opérateurs français et européens, alors que le travail était déjà réalisé à la perfection à Lesquin d'après les propres mots de la directrice générale.

Mais, comme le disait une cadre chargée du démantèlement du service des RTC de la DG : "Il n'y a pas d'erreurs, juste de mauvaises orientations" (*). À force de médiocrité, c'est toute la gestion actuelle de notre administration qui est une erreur manifeste, il ne reste plus qu'à se déterminer pour savoir s'il s'agit d'incompétence collective ou de volonté délibérée de casser le service public.

Les organisations syndicales ont voté contre à l'unanimité ce projet de décret

Arrêté sur les restructurations

Ces restructurations sont annoncées dans le cadre de l'évolution du réseau douanier préfigurée par le rapport Gardette. Le projet de cet arrêté est d'octroyer des garanties aux agents en cas de restructuration de leur service comme celles en termes de mobilité ou de formation, ainsi que des garanties financières. Ces nouvelles dispositions sont donc le nouvel accompagnement social.

Le SNAD CGT prend acte de ces nouveaux dispositifs financiers et s'interroge sur cet arrêté en demandant si la promesse faite le 12/09/19 sur la possibilité d'obtenir un accord d'accompagnement plus favorable au niveau ministériel tient toujours. Une fois encore, les agents Berkani ont été oubliés dans le texte et la CGT a demandé à ce qu'ils puissent bénéficier de ces dispositions financières en cas de fermeture d'un bureau.

A la demande de la CGT, l'administration nous confirme qu'il sera bien de sa responsabilité de rechercher des nouveaux postes dans des administrations d'accueil pour les agents restructurés ou dont les bureaux fermeraient, et qui n'auraient d'autres choix que de quitter la douane. C'est une mince consolation mais il nous semble normal que ce soit à l'employeur de rechercher et non aux agents restructurés eux-mêmes.

Les organisations syndicales ont voté contre à l'unanimité

Projet de lignes directrices de gestion en matière de mobilité

Après un marathon de groupes de travail mené tambours battants en décembre, la direction générale nous a présenté un projet de texte sur les futures règles de gestion de la mobilité des agents des douanes. Le terme de mutation disparaissant avec les CAP.

Comme nous l'avons déjà écrit dans nos compte-rendus des groupes de travail sur le sujet, nous nous opposons à ce changement de paradigme qui n'a pour raison d'être que l'affaiblissement voire l'absence du dialogue social et le reniement du rôle des élus pourtant garants du droit.

L'administration veut casser, avec une célérité inspirée de Guderian, le maillon social entre les agents et la hiérarchie. Elle souhaite laisser nos collègues seuls face aux décisions arbitraires de leur hiérarchie locale, qui, nous le savons parfaitement, ne sera pas toujours bienveillante.

Au contraire, dans ces lignes directrices de gestion, l'administration ne prévoit véritablement qu'une chose : "l'intérêt du service". Tout le reste est contingent.

Après de longues argumentations, point après point, y compris pour intégrer des droits nouveaux, la direction générale nous a proposé, en fin de journée, quelques évolutions additionnelles :

- ▶ Les durées minimales d'affectations ne seront pas imposées aux stagiaires promus en 2019 actuellement à l'école (suite à l'intervention de l'intersyndicale début janvier).

- ▶ L'ensemble des résidences de la DIPA permettra aux agents en poste d'obtenir une bonification de 50 points de priorité.

- ▶ La durée maximale d'affectation pour les chefs de service est portée à dix ans et le bureau d'Ennery est ajouté à la liste car il avait été oublié jusque là.

- ▶ À la liste des postes peu attractifs, on ajoute les postes à la Masse et ceux des recettes interrégionales

- ▶ La durée maximale d'affectation ne concerne que les formateurs généralistes

Mais ces évolutions positives à la marge ne changent pas le fond du sujet de la fin du paritarisme et du démantèlement du statut général de la Fonction Publique. Les douaniers n'auront plus le droit d'être entendus et défendus ! Le SNAD CGT refuse de les enterrer en échange de quelques amendements !

Les organisations syndicales ont voté contre, sauf une

Comme les organisations syndicales ont voté à l'unanimité "contre" sur trois des quatre points présentés à l'ordre du jour de ce premier CTR, la direction générale nous reconvoque le mercredi 29 janvier.